Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 056-215600834-20260625-D202606002-DE

Henbont
Hennebont

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT

Séance Publique du 25 juin 2026

Objet de la délibération
DELEGATIONS DU CONSEIL AU MAIRE : COMPTE RENDU DE MAI 2026

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-six à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le dix-neuf juin deux mille vingt-six, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles BRUNET, Maire

Etaient présents :
Jean-Charles BRUNET , Xavier POUREAU , Chloé LE THOER , Matthieu LE GOFF , Jacques VAUDRON , Daniel DROUET , Valérie RABASTE , Guénaëlle LE HIN , Jean-Pierre YBERT , Jean-Yves JACQ , Laurence HERMANN , Pierre-Yves LETELLIER , Marie-Cécile PELLEGRINI , Stéphanie BROUTEELE , Arnaud THOMAZO , Aude SPINDLER , Delphine GARDYE , Paul-Edouard DE SALINS , Maxime MORVAN , Marie-Paola BERTRAND-HILLION , Clémence PIERRON , Léa THOMAZO , Catherine LE CARRER , Pierre-Yves LE BOUDEC , Julien JAMBET , Laure LE MARÉCHAL , Pascal LE LIBOUX , Serge TANGUY , Valérie MAHÉ , Nadia SOUFFOY .

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Sophie LEROUX pouvoir à Clémence PIERRON, Patrick ELIOT pouvoir à Xavier POUREAU, Tiphaine SIRET pouvoir à Laure LE MARÉCHAL.

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Delphine GARDYE désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Secrétariat de la DGS **N° 2026.06.002**

Rapporteur : Jean-Charles BRUNET

NOTE DE SYNTHÈSE

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 27 mai 2026, a donné diverses délégations au Maire ou à son représentant dans le cadre des dispositions visées aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les actes pris en vertu de ces délibérations sont les suivants :

4 - Marchés et avenants de travaux de fournitures et services

OBJET	TITULAIRE	MONTANT EN € HT	DATE
Réhabilitation du gymnase V. Hugo – Lot 7 Revêtement sols – Avenant 1	SPORTINGSOLS	+ 1 192.79	16/04/2026
N°DC202604008 - Convention avec la Croix Rouge Française pour les festivités du 14 juillet 2026	CROIX ROUGE FRANCAISE	505.46	04/06/2026

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 056-215600834-20260625-D202606002-DE

6 – Accepter les indemnités de sinistre afférentes aux Contrats d'assurance

Du 6 Mai au 1er juin 2026

1497.94€ ont été perçus dans le cadre des contrats risques statutaires

975.34€ ont été perçus dans le cadre d'un remboursement de sinistre lié à la dégradation de candélabres et de la Maison Des Associations suite à la tempête Ingrid

8 – Délivrance et reprise des concessions dans les cimetières

Du 5 mai au 31 mai 2026

CIMETIERES	ACHATS	RENOUVELLEMENT
Hennebont-Centre		1
Saint-Gilles		
Saint-Caradec		1
TOTAL		**2**

COLUMBARIUM	ACHATS	RENOUVELLEMENT
Hennebont-Centre		
Saint-Gilles	1	
Saint-Caradec		1
TOTAL	**1**	**1**

11 – Rémunérations, frais, honoraires d'avocats, notaires, huissiers de justice et experts

- Conseil, assistance juridique et accompagnement de la Ville d'Hennebont pour une question ressources humaines – Cabinet Valadou, Josselin et associés – 1 080 € HT
- Consultation juridique concernant la sécurisation de falaise – Cabinet Coudray – 2 415 € HT
- Représentation et mémoire en défense dans le cadre d'un contentieux urbanisme – Cabinet LGP – 5 500€ HT

15 - Droits de préemption

Nombre de décisions de ne pas préempter : **19**
Nombre de DIA reçues du **01 05 2026** au **31 05 2026** : **19**

16 – Représentation de la Commune en justice et transactions inférieures à 1 000 €

OBJET DU CONTENTIEUX	INSTANCE CONCERNÉE	DÉCISION
Référé suspension concernant un permis de construire pour le réaménagement d'un site – Cabinet LGP	Tribunal administratif de Rennes	Dépôt de deux mémoires en défense
Référé suspension concernant un permis de construire accordé rue François Michard – Cabinet LGP	Tribunal administratif de Rennes	Dépôt d'un mémoire en défense.

27° - **Dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme** relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 056-215600834-20260625-D202606002-DE

N° Dossier	Date dépôt	Lieu des travaux	Nature des travaux
AT 056083 26 00005	01/06/2026	Rue Paul Gauguin - ALSH du Merdy	Changement de catégorie de l'ERP
AT 056083 26 00006	01/06/2026	Rue Émile Zola – Gymnase Colette Besson	Changement de catégorie de l'ERP + Activités annexes

DISPOSITIF DE LA DÉLIBÉRATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23,
Vu l'avis de la Commission Ressources en date du 8 juin 2026,
Vu la note de synthèse ci-dessus,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

➔ **PREND ACTE** de ces informations conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil prend acte,

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Signé par Jean-Charles Brunet
Date: 03/07/2026
Qualité : LE MAIRE DE LA COMMUNE ET PRESIDENT DU CCAS

Jean-Charles BRUNET

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr